

Bois-énergie et territoires  
BOUCLONS LA BOUCLE

Un événement co-organisé par



COMMUNIQUÉ – Pages 1 à 4  
CHIFFRES CLÉS – Page 5  
ANNEXES – Pages 6 à 12

Paris, le 4 juin 2025

## Bois-énergie et territoires : bouclons la boucle !

### 4<sup>ème</sup> édition de la Journée Bois-Énergie : 4 juin

pour mieux cerner les atouts et enjeux de la première énergie renouvelable de France

*La quatrième édition de la Journée Bois-Énergie, co-organisée par le CIBE, AMORCE, la FEDENE, la FNCCR, PROPELLET et le Syndicat des Énergies Renouvelables (SER) se tient à Paris ce mercredi 4 juin. Cet événement à destination des décideurs politiques, institutionnels, parlementaires, parties prenantes et porteurs de projets permet de partager des expertises et expériences autour des enjeux liés au bois-énergie. Cette année, les co-organisateurs ont choisi de placer l'événement sous le signe du bouclage biomasse et de l'indépendance énergétique des territoires.*

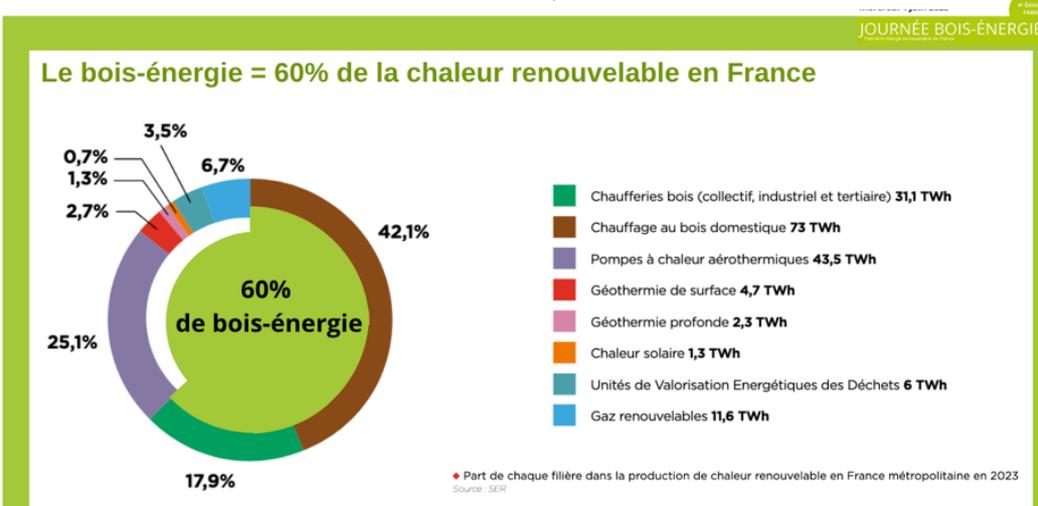
*Articulé autour des thématiques « enjeux des ressources et développement du bois-énergie » et « bois-énergie et territoires » il accueillera différents experts et témoins de la filière forêt-bois, du monde de l'énergie et des collectivités locales et régionales.*

### Les enjeux de la ressource et le développement du bois-énergie

La majorité de l'énergie consommée en France sert à produire de la chaleur, devant la production d'électricité ou le transport. La chaleur est essentielle pour le chauffage des bâtiments, la production d'eau chaude sanitaire ou encore certains procédés industriels, elle représente près de la moitié des consommations énergétiques et dépend encore à 60% des énergies fossiles importées<sup>1</sup>.

Aujourd'hui, le bois-énergie (installations domestiques, industrielles et tertiaires) représente 60% de la production de chaleur des énergies renouvelables<sup>1</sup>. Le bois-énergie est la première énergie renouvelable de France, et à ce titre, il joue un rôle majeur dans le mix énergétique de la France.

Source : <sup>1</sup> SER 2 - Panorama de la chaleur renouvelable et de récupération 2024



S'affranchir de notre dépendance vis-à-vis de puissances étrangères est un enjeu majeur : **décarboner la chaleur à partir d'énergies renouvelables et de bois-énergie spécifiquement, est une solution efficace.** Le bois-énergie a d'ailleurs montré tout son intérêt et sa grande capacité de résilience lors de la dernière crise énergétique : pas de rupture d'approvisionnement malgré une hausse massive et brutale de la demande et maîtrise des coûts contrairement à l'augmentation massive du prix des énergies fossiles. **L'usage du bois-énergie a d'ailleurs permis aux Français d'éviter de dépenser 5 milliards d'euros supplémentaires dans le bouclier tarifaire<sup>2</sup>.**

Mais qu'en est-il de la ressource ? Le développement des énergies renouvelables, dont le bois-énergie fait partie, est étroitement encadré par la directive européenne RED II (Renewable Energy Directive II) et prochainement RED III. Cette directive exigeante permet au secteur du bois-énergie de valoriser ses avantages : respect des critères de durabilité pour la biomasse forestière, certification des installations de production d'énergie à partir de biomasse et justification des réductions des gaz à effet de serre. **L'analyse de risque des critères REDII liée au bois-énergie est formelle : risque faible à négligeable de s'approvisionner en biomasse non durable en France.** Cela est dû principalement à deux raisons :

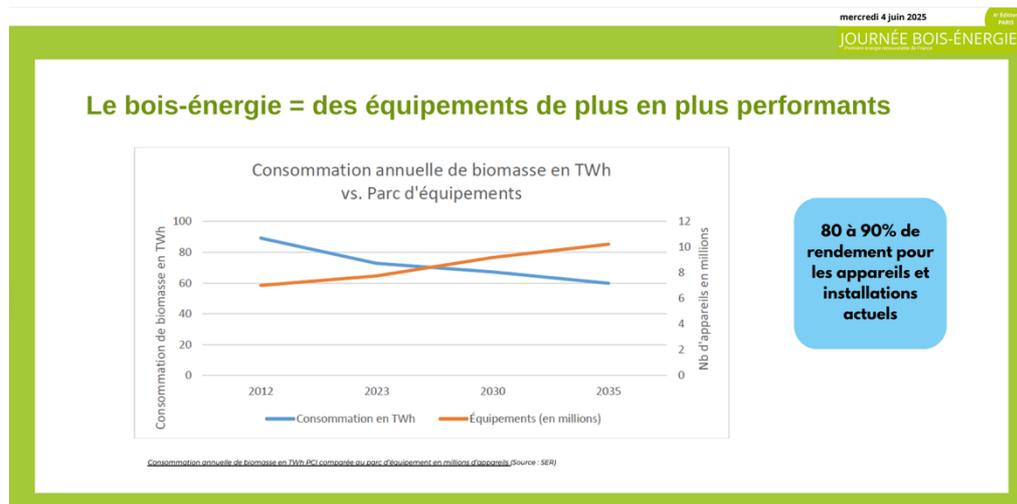
- premièrement, la France s'inscrit depuis longtemps dans une gestion durable de ses forêts et ne prélève que 60% des matières ligneuses<sup>3</sup> qui poussent tous les ans donc continue à stocker davantage de bois et ce malgré les difficultés liées au dépérissement (arbres dont le seul débouché est souvent l'énergie),

- deuxièmement : la filière bois-énergie a fait d'importantes avancées technologiques concernant la performance des appareils et installations et elle continue à progresser dans le domaine. Sur le domestique, le rendement est passé en quelques années de 20% à 90% et une marge d'amélioration de 10% des rendements dans le collectif est en passe d'être atteinte soit globalement une économie de 5 millions de tonnes de bois. **C'est pour la production de chaleur que l'utilisation du bois donne actuellement les meilleurs rendements. La filière bois-énergie est une filière mature et performante.**

Sources :

<sup>2</sup> [Bouclier tarifaire en France sur les prix de l'énergie, quel bilan ? Connaissance des énergies](#) et calculs CIBE

<sup>3</sup> IGN – [indicateurs de Gestion Durable](#)



Pour éclairer les discussions :

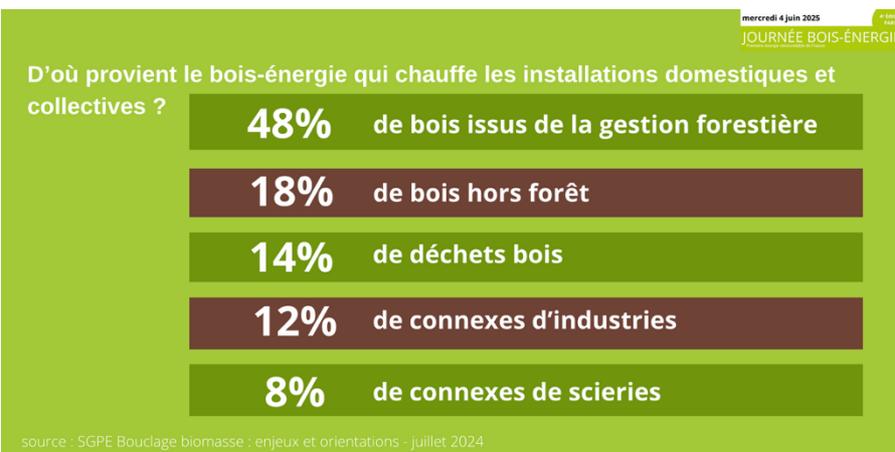
- « **L'histoire de la forêt et de ses usages** » Hervé LE BOULER, Interface Bois.

- Des **interventions sur la place du bois dans les politiques européennes ainsi que dans les politiques publiques françaises** avec, respectivement, Jean-Marc JOSSART Secrétaire Général Bioenergy Europe ; Hervé VANLAER, Adjoint à la Directrice Générale de l'Énergie et du Climat Ministère de la Transition énergétique, Patricia BLANC, Directrice Générale Déléguée ADEME.

- **Visions croisées des professionnels de la filière sur le contexte français et l'inquiétude des territoires** : Mathieu FLEURY, Président CIBE (Comité Interprofessionnel du Bois-Énergie), Jules NYSSSEN, Président SER (Syndicat des Énergies Renouvelables) et Nicolas GARNIER, Délégué Général AMORCE.

## L'ancrage du bois-énergie dans les territoires

Le bois (plaquettes, pellets et bûches) utilisé pour produire la chaleur **s'inscrit dans une logique de filière qui va de la forêt à la production de produits bois**. De tout temps, la filière bois-énergie a été alimentée par les résidus des autres maillons de la filière forêt-bois : résidus de gestion forestière, co-produits de l'industrie de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> transformation du bois. Aujourd'hui, elle s'approvisionne aussi de plus en plus en bois en dehors des forêts (parcs, jardins, haies) et de déchets de bois en fin de vie. **La filière bois-énergie permet de donner de la valeur à ce qui a été mis de côté dans l'activité des autres maillons de la filière forêt-bois** : il contribue au financement de l'entretien des forêts et de leur adaptation au changement climatique ; au financement du développement des haies bocagères indispensables au maintien des sols et de la biodiversité ; à la décarbonation et au gain de productivité de l'industrie du bois. Au-delà de la chaleur qu'il produit, **le bois s'insère dans l'économie locale** et par la diversité de ses sources d'approvisionnement permet des retombées économiques et des emplois non délocalisables.



### Pour éclairer les discussions :

- **en introduction, les flux d'approvisionnement** : Antoine COLIN, Coordinateur de l'observatoire des forêts françaises, IGN ; Estelle VIAL, FCBA ; Matthieu CAMPARGUE, Directeur RAGT Energie ; Louis de REBOUL Vice-Président FEDERREC Palettes et bois.

- **en table ronde** : Maxime CHAUMET, Directeur FBF ; Antoine d'AMECOURT, Président FRANSYLVA ; Jean-Michel SERVANT, Délégué interministériel forêt, bois et usages ; Dominique KIEFFER, co-Président FEDENE bioénergies, Administrateur CIBE

**En France, la forêt occupe 1/3 du territoire** ; toutes les régions françaises disposent de cette ressource renouvelable et locale. Et toutes les régions peuvent bénéficier de cette énergie qui accompagne les territoires dans leur aménagement en maintenant l'emploi local pérenne et non délocalisable (à ce jour, **53 000 emplois directs et indirects et 25 000 supplémentaires à l'horizon 2030**), en finançant la gestion forestière et bocagère, en structurant des réseaux de chaleur englobant infrastructures collectives et logements individuels. Le bois-énergie, par sa proximité (zones d'approvisionnement ne dépassant généralement pas 200 km) et son prix moins exposé à l'instabilité géopolitique, est un **atout de taille pour les collectivités territoriales qui veulent réduire leur dépendance aux énergies fossiles ainsi que la précarité** qui accompagne les incertitudes liées aux approvisionnements. La journée bois-énergie donne la parole à plusieurs élus locaux qui viennent partager leur expérience. C'est également l'occasion de mettre en lumière **un petit réseau de chaleur porté par un projet collectif et engagé**, lauréat du concours « J'aime ma chaudière bois » : le réseau de chaleur des Martres-de-Veyre en Auvergne-Rhône-Alpes.

mercredi 4 juin 2025  
JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE

# 21 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> évitées chaque année

soit l'équivalent des émissions annuelles de la ville de Paris

**C'est ce qui permet le choix  
du bois-énergie en remplacement  
des énergies fossiles**

source : Panorama de la chaleur renouvelable et de récupération 2024

*Invités à témoigner : Eric BELLOUIN, Vice-Président Tulle Agglo ; Rémi CHABRILLAT, Maire adjoint Clermont-Ferrand et Président Aduhme ; Olivier DAVID, DREAL ; Marion LETTRY, Déléguée Générale FEDENE*

**En conclusion, à travers cette Journée, grand rendez-vous de la filière bois-énergie avec ses membres, ses partenaires mais également les élus et politiques tant au niveau national que régional, les co-organisateur posent la question : quelle est la place du bois-énergie dans la stratégie énergétique de la France ? La chaleur représente la moitié des besoins énergétiques en France et plus de 30% des émissions de carbone, il est donc temps de réaffirmer l'importance de la Chaleur Renouvelable et le rôle incontestable du bois-énergie : le bois, dont l'utilisation pour la production de chaleur enregistre de loin les meilleures performances énergétiques liées à cette ressource ; le bois largement plébiscité par les territoires qui souhaitent être associés et soutenus en tant qu'acteurs de leur décarbonation et de leur indépendance énergétique ; le bois qui n'a pas bénéficié du bouclier tarifaire qui a coûté 72 milliards aux Français soit 50 ans de budget annuel du Fonds de Chaleur.**

**Forts de ces constats, les co-organisateur de la Journée Bois-Énergie, le CIBE, AMORCE, la FEDENE, la FNCCR, PROPELLET et le SER, demandent aux Pouvoirs Publics que soit pris en compte et reconsidéré la place du bois-énergie dans la stratégie énergétique de la France ; que le soutien à cette énergie fortement ancrée dans les territoires soit affirmé, clair et stable, afin de lui permettre de poursuivre son action structurellement protectrice de la filière forêt-bois, de décarboner la chaleur, de maintenir la dynamique de renouvellement du parc domestique existant, et de réduire la dépendance aux approvisionnements énergétiques étrangers.**

#### Contact presse

Sous le Signe du Capricorne  
Valérie Palanchon - 06 61 45 07 69  
valeriepalanchon@sldc.fr

CHIFFRES CLÉS – Page 5  
ANNEXES – Pages 6 à 9

Informations complémentaires et  
programme sur [cibe.fr](http://cibe.fr)



## Annexes

En savoir plus sur le bois-énergie / chiffres clés

Présentation des co-organisateur

Courrier à Madame Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition Énergétique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche Novembre 2024

Fiche de présentation [du réseau de chaleur des Martres-de-Veyre](#)

## > CHIFFRES CLÉS

### Filière bois-énergie en 2024\*

- **52 800 emplois directs et indirects, 25 000 supplémentaires d'ici 2030** (3 à 4 fois plus d'emplois en France que les énergies fossiles)
- Un chiffre d'affaires de 5,1 Md€
- **21 millions de tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> évitées par an** : soit l'équivalent des émissions annuelles de Paris !
- **La part du bois-énergie** dans la production de chaleur renouvelable est de **60% en France métropolitaine en 2023** et **16,7 % de la production totale de chaleur**.

### Perception du bois-énergie par les ménages

- Le bois-énergie permet de chauffer **8 millions de ménages français** (7,8 millions en bois domestique et 1,1 millions équivalent-logements chauffés par les chaufferies bois) dont **2 millions de foyers chauffés au granulé**, en chauffage principal ou d'appoint.
- Au-delà des 24% des Français qui l'utilisent actuellement, **14% des Français envisagent de changer d'énergie pour leur chauffage et de passer au bois** (bûches ou granulés, en utilisant une chaudière, un poêle/insert ou une cheminée), **un souhait particulièrement exprimé par les jeunes (27% des 18-34 ans)**.
- **Pour une large majorité de Français, le bois est une énergie naturelle (87%), renouvelable (70%),** moins polluante que les énergies fossiles (72%), qui contribue à l'indépendance énergétique de la France (69%), et dans une moindre mesure, les pouvoirs publics devraient en faire plus pour développer son usage (56%). ([sondage : les Français et le bois énergie - FBF](#)).

### Changement climatique

Selon le GIEC, le changement climatique impacte déjà fortement les écosystèmes. En France,

**Aujourd'hui 64% de la récolte de bois (tous usages confondus) de l'ONF provient d'une surmortalité des arbres en forêt liée au dépérissement**

### Carbone

Les émissions de CO<sub>2</sub> dans le monde ont quadruplé depuis 1960 (GIEC) – représentant du GIEC, colloque Amorce

**20% des GES émis en France sont atténués par la filière forêt bois dont 2/3 par la forêt et 1/3 par les usages matériaux et énergie du bois** (source ORECA)

\*sources : [Panorama de la chaleur renouvelable et de récupération 2024](#), Questions/Réponses Bois-Énergie SER, [bouclage biomasse : enjeux et orientations – juillet 2024](#)

## > A PROPOS DES CO-ORGANISATEURS

**Le CIBE, Comité Interprofessionnel du Bois Énergie**, est une association qui coordonne et accompagne depuis 2006, les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois pour partager les bonnes pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes et moyennes puissances auprès des décideurs publics et privés. Il rassemble **plus de 200 entreprises**, de maîtres d'ouvrage (publics et privés), d'organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie. Il est le référent technique auprès des Pouvoirs Publics. [www.cibe.fr](http://www.cibe.fr) et LinkedIn

Contact presse : Elodie Payen [contact@cibe.fr](mailto:contact@cibe.fr) - 06 47 10 63 06

**AMORCE**, avec ses **1100 adhérents** (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le **premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique territoriale**. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales en matière de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau. [www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr)

Contact presse : Julia INGRASSIA - [jingrassia@amorce.asso.fr](mailto:jingrassia@amorce.asso.fr) - 04 81 91 84 66

**La FEDENE, Fédération des Services Énergie Environnement**, fédération professionnelle des entreprises de services pour l'énergie et l'environnement, regroupe **6 syndicats** qui œuvrent pour **améliorer l'efficacité énergétique et les services aux bâtiments, décarboner la production de chaleur et de froid** à partir d'énergies renouvelables et de récupération, dans les villes, les logements, le secteur tertiaire et l'industrie. Ses adhérents sont des **entreprises de toutes tailles**, petites et moyennes et des grands groupes. Ces **1 500 entreprises** locales, sont présentes **sur l'ensemble de la chaîne de valeur et réparties sur tout le territoire**. Elles emploient **50 000 collaborateurs en France** et réalisent un **chiffre d'affaires annuel de 13 milliards d'euros**. La FEDENE a pour vocation de **représenter les intérêts de ses membres auprès des pouvoirs publics**. Pour cela elle intervient auprès des décideurs, au niveau national et en région, pour formuler des propositions fondées sur l'expertise technique de ses adhérents et sur leurs expériences de terrain.

. [www.fedene.fr](http://www.fedene.fr) et la [page LinkedIn](#) de la FEDENE.

Contacts presse : Thomas Marko & Associés Camille Rolland – [camille.r@tmarkoagency.com](mailto:camille.r@tmarkoagency.com) - +33 6 75 84 52 08 / Laura Lescaut – [laura.l@tmarkoagency.com](mailto:laura.l@tmarkoagency.com) - +33 7 76 14 81 53

**La FNCCR, Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies**, fédère **plus de 800 collectivités en métropole et dans les territoires ultramarins** (métropoles, syndicats d'énergies, communes, communautés de communes, conseil régionaux ou départementaux) dans le domaine de l'énergie (électricité, gaz, EnR&R, chaleur, froid), du numérique et du cycle de l'eau. La FNCCR porte l'action des collectivités au niveau national et les accompagne dans leurs projets territoriaux d'énergies renouvelables thermiques et électriques, en leur apportant un conseil personnalisé et en constituant un réseau d'échange de co-construction des évolutions des filières. La FNCCR est **particulièrement engagée dans le domaine de la transition énergétique et notamment pour le développement des réseaux de chaleur bois-énergie des collectivités approvisionnés par une filière vertueuse**. [www.fnccr.asso.fr](http://www.fnccr.asso.fr) / [www.territoire-energie.com](http://www.territoire-energie.com) et sur X, LinkedIn et Youtube

Contact presse : Alexandre Allion [a.allion@fnccr.asso.fr](mailto:a.allion@fnccr.asso.fr) - 06 26 41 64 91

**PROPELLET France** est l'association nationale du chauffage au granulé de bois.

Créée en 2008, elle fédère aujourd'hui près de **250 professionnels de la filière** : fabricants et distributeurs de granulé, fabricants et installateurs d'équipements, exploitants, bureaux d'études, entreprises de maintenance, fumistes... Propellet agit pour structurer une filière de qualité, défendre les intérêts de ses membres et promouvoir le granulé de bois comme solution de chauffage décarbonée, locale, performante et économiquement compétitive. **Issu à 100 % des sous-produits de la première transformation du bois** (sciures, copeaux), le granulé est un exemple d'économie circulaire à grande échelle, avec 75 usines réparties sur le territoire, 2 millions de foyers équipés, et **plus de 20 000 emplois non délocalisables et majoritairement situés en zones rurales**.

En 2025, Propellet porte trois messages forts auprès des décideurs publics :

- la nécessité d'un **mix énergétique équilibré**, loin du tout-électrique,
- l'urgence de restaurer des **aides stables et cohérentes** pour les ménages et les collectivités,
- la **reconnaissance des progrès majeurs réalisés sur la qualité de l'air**, notamment via le renouvellement des appareils et la structuration de la filière.

**Contact presse : Anne-Sophie Champagne**

[anne-sophie@propellet.fr](mailto:anne-sophie@propellet.fr) - 04 79 70 44 28 - [www.propellet.fr](http://www.propellet.fr)

**Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) Le Syndicat des énergies renouvelables (SER)** regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le SER sur [Linkedin Syndicat des énergies renouvelables](https://www.linkedin.com/company/syndicat-des-energies-renouvelables/) /[www.enr.fr](http://www.enr.fr)

**Contact presse : Cynthia Kari**

[cynthia.kari@enr.fr](mailto:cynthia.kari@enr.fr) +33 (0)7 87 14 71 26

mercredi 4 juin 2025

4<sup>e</sup> Édition  
PARIS

# JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE

Première énergie renouvelable de France

Bois-énergie et territoires  
**BOUCLONS LA BOUCLE !**

Un événement co-organisé par :



Avec le soutien de :



Avec la contribution de :



Partenaires techniques :



Partenaires presse :



## Liens vers les éléments suivants :

- Courrier à Madame Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition Énergétique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche Novembre 2024



- Fiche de présentation [du réseau de chaleur des Martres-de-Veyre](#)

